

Vous étiez inscrit à l'Université d'Évry en 2019/2020 dans l'une des filières (hors formations Paris-Saclay) dont la liste est consultable sur le site : [www.univ-evry.fr](http://www.univ-evry.fr)

Vous souhaitez poursuivre vos études dans le cursus correspondant à votre filière dans l'année supérieure ou dans la même année (redoublement), vous devez alors :

## Étape 1

### Payer la Contribution Vie Etudiante Campus (92 euros)

Paiement obligatoirement pour tous les étudiants s'inscrivant en ligne. Rendez-vous sur le site : [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr) (pour un paiement par carte bancaire en ligne) ou bien payer en espèces auprès de la Poste.

## Étape 2

### Inscription administrative en ligne + paiement des droits d'inscription

Licence 170€, Master 243€

### Inscriptions en L1

Connexion sur le site [www.univ-evry.fr](http://www.univ-evry.fr) du 7 au 23 juillet et du 20 août au 30 septembre 2020.

### Inscriptions en L2, L3 et Masters Université d'Évry

Connexion sur le site [www.univ-evry.fr](http://www.univ-evry.fr) du 7 au 23 juillet et du 20 août au 23 octobre 2020.

### Inscriptions aux Masters Paris-Saclay

Vous avez été admis à l'un de ces masters, suivez la procédure qui vous est envoyée par mail.